



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
PAYS DE LA LOIRE

CMA FORMATION

CQP TECHNICIEN APRES VENTE AUTOMOBILE

Niveau 4 RNCP40839

OBJECTIFS

Diagnostiquer et remettre en conformité des systèmes d'injection et de dépollution (essence / diesel)

Diagnostiquer et remettre en conformité des systèmes à gestion électronique/ multiplexée

Diagnostiquer et assurer la maintenance des systèmes mécaniques

Diagnostiquer et remettre en conformité des composants de la chaîne de traction d'un VE/VH

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Candidature ouverte toute l'année, pour une entrée en formation en septembre ou octobre

Parcours adapté possible tout au long de l'année en fonction des profils et des situations

Pré-inscription sur cma-formation-paysdelaloire.fr

Admission sur dossier et possibilité d'entretien

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés issues d'une situation de handicap, même léger, sont priées de bien vouloir contacter notre référent handicap, présent sur chacun de nos centres de formation, afin d'établir les modalités d'accessibilité et d'adaptation à la formation

Voir site CMA Formation : cma-formation-paysdelaloire.fr/accessibilite-handicap

PUBLIC

En alternance : public éligible au contrat d'apprentissage ou au contrat de professionnalisation

En formation continue : tout public désirant se former - se perfectionner - se reconverter

VAE : Public éligible à la validation des acquis de l'expérience

PRÉREQUIS

Le niveau minimum requis pour intégrer le CQP « Technicien après-vente automobile » est le CAP ou le niveau BAC professionnel dans le domaine de la maintenance automobile ou diplôme de niveau équivalent, sous réserve que le candidat ait satisfait aux tests d'aptitude et de motivation.

DURÉE

2 ans en alternance

980 h en Centre de formation

Rythme Alternance : 1 semaine sur 3 en Centre de formation

TARIF

Contrat en alternance : prise en charge selon les coûts définis par l'OPCO de l'entreprise formatrice

Stagiaires de la formation professionnelle prise en charge possible en fonction du statut et des droits acquis

Coût de la formation : nous consulter pour devis

Consulter les tarifs France Compétences à titre indicatif : <https://www.francecompetences.fr/base-documentaire/referentiels-et-bases-de-donnees/>



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Certification par blocs de compétences capitalisables et délivrée par un jury.

Chaque bloc de compétences peut être obtenu individuellement.

Possibilité de valider la certification par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

MÉTHODES MOBILISÉES

Formation en alternance en centre de formation et en entreprise

Formation en présentiel, FESTA (formation en situation de travail appliquée à l'apprentissage) et activités pédagogiques à distance possibles

Accompagnement individualisé

Mise en situation de cas concrets avec des apports théoriques et pratiques

Livret d'alternance numérique

Visite en entreprise

Moyens techniques :

Salles de formation, salles informatiques, plateaux techniques modernes et équipés

Encadrement :

Professeurs d'enseignement professionnel, experts techniques avec titre, diplôme et expérience professionnelle dans le métier enseigné

Maître d'apprentissage ou tuteur en entreprise

CONTENUS

Consulter le contenu de la formation et les blocs de compétences en vous rendant sur le site CMA Formation :

<https://cma-formation-paysdelaloire.fr/cqp-technicien-apres-vente-automobile>

OFFRE DE FORMATION DE LA CMA

Niveau 5	BTS Brevet de Technicien Supérieur	TFP Titre à finalité Professionnelle		
Niveau 4 (Bac)	BAC PRO TERMINALE Bac Professionnel	CQP Certificat de Qualification Professionnelle		
Niveau 3	CAP Certificat d'Aptitude Professionnelle	BAC PRO PREMIERE & SECONDE Bac Professionnel	CQP Certificat de Qualification Professionnelle	TFP Titre à finalité Professionnelle

LIEUX ET COORDONNÉES

NANTES

02 40 18 96 96 · accueilcfp44nantes@cma-paysdelaloire.fr

LA ROCHE-SUR-YON

02 51 36 53 00 · accueilcfp85@cma-paysdelaloire.fr

DÉBOUCHÉS

Technicien après-vente automobile, technicien électricien électronicien automobile

SUITE DE PARCOURS

TFP TEAVA (Technicien expert après-vente automobile)

CQP Réceptionnaire après-vente

BTS Maintenance des véhicules option véhicules particuliers

ÉQUIVALENCE / PASSERELLE

Pour connaître les équivalences de diplômes, accédez au site d'ENIC – NARIC France :

<https://www.france-education-international.fr/hub/reconnaissance-de-diplomes>

Certifications professionnelles reconnues en correspondance partielle :

RNCP40838 - Technicien expert après-vente automobile 3 blocs de compétences

RNCP40840 - Mécanicien automobile 1 bloc de compétences

Passerelle :

Consulter le site : <https://www.anfa-auto.fr/>

Certificateur : Association Nationale pour la Formation Automobile

Date d'enregistrement : 25-06-2025

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40839/>

LES DE LA CMA PAYS DE LA LOIRE

- Le Centre de Formation « leader » pour l'Artisanat, avec 9 sites proches de vous !
- Plus de 100 formations parmi 50 métiers
- Un accompagnement vers 5 000 entreprises qui forment et qui recrutent
- Des équipes d'experts pour vivre ta passion, créer ton destin !
- Au quotidien : des innovations, des outils numériques, des plateaux techniques à la pointe des dernières technologies
- Une chance pour chacun : parcours individualisé, publics en situation de handicap
- Des opportunités pour créer une entreprise, partir à l'étranger, gagner des concours

 FORMATION



Erasmus+

[cma-formation-paysdelaloire.fr](https://www.cma-formation-paysdelaloire.fr)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

